



MUNICIPALITÉ D'EASTMAN

160, chemin George-Bonnallie
Eastman, QC J0E 1P0 tél: 450 297-3440

DEMANDE DE CERTIFICAT POUR UN PUIT

Nouveau puits () Modification () Géothermie ()

Généralités

1. L'aménagement ou la modification d'un ouvrage de captage des eaux doit être conforme au Règlement provincial sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.35.2) ;
2. Fournir un plan de localisation incluant les distances entre le puits projeté, les installations septiques voisines, les activités agricoles s'il y a lieu et la description du milieu sur un rayon de 3 m autour du puits ;
3. Fournir un plan de contrôle d'érosion des sols ;
4. Le propriétaire s'engage à informer la municipalité au moins 48 h avant la date de début des travaux ;
5. Le formulaire dûment complété est accompagné du paiement des frais de 50\$.

N.B : L'inspecteur en bâtiment a un délai de 30 jours pour émettre (ou refuser) le permis de construction.

1) Propriétaire (adresse permanente):

Nom : _____ Tél. : () _____ - _____

Adresse : _____ Fax. : () _____ - _____

Courriel : _____ Code postal : _____

2) Exécutant des travaux :

Nom : _____ Tél. : () _____ - _____

Adresse : _____ Fax. : () _____ - _____

Courriel : _____ Code postal : _____

No RBQ : _____

3) **Emplacement :**

Adresse (si vous en avez déjà une) :

Numéro de lot(s) : _____

Superficie : _____

4) **Date approximative :**

Début des travaux : _____ 20 _____

Fin des travaux : _____ 20 _____

5) **Type de puits :**

Surface ()

Tubulaire () Scellée ()

Pointe filtrante () Ouvrage de captage de sources ()

Le puits servira à alimenter : - moins de 20 personnes ()

- plus de 20 personnes ()

6) **Description des matériaux utilisés, hauteur hors sol et pente autour du puits sur un rayon de 3 m :**

7) **Autres informations :**

Usage qui sera faite de l'eau :

Consommation humaine ()

Consommation animale ()

Y a-t-il d'autres puits sur votre terrain : Non () Oui ()

Prévoyez-vous abandonner l'usage d'un ou plusieurs de ces puits : Non () Oui ()

8) Mandataire :

Si la demande n'est pas effectuée par le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation, vous devez obtenir un mandat ou une lettre signée de celui-ci vous autorisant à signer ladite demande à sa place. Dans le cas où la propriété aurait été vendue récemment, vous devez accompagner votre demande d'une copie de l'acte de vente.

DÉCLARATION

Je soussigné _____ certifie que les renseignements donnés dans la présente demande sont complets et exacts.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date